

## PROCEDURE DE SAISIE D'UNE DEMANDE DE CONGE DE FORMATION VIA L'APPLICATION ConForm

La connexion via Mozilla est recommandée .

L'application ConForm est accessible à l'adresse : <http://www.toutatice.fr> puis en se connectant pour accéder à son profil personnel

Ensuite cliquer sur **ARENA**/Portail des applications métiers/Gestion des **personnels**/Applications locales de gestion des personnels/**Conform**

La **connexion s'établit avec l'identifiant et le mot de passe** utilisés pour l'accès à votre messagerie professionnelle académique (ac-rennes.fr)

**Gestion des personnels**  
**Applications locales de gestion des personnels**  
**CONFORM: Demande de congé de formation**

L'application pour la saisie des demandes sera ouverte

**Du lundi 20 novembre 2023 jusqu'au vendredi 5 janvier 2024**

A l'ouverture de l'application, 2 onglets sont disponibles :

- 1) saisie d'une demande de congé de formation,
- 2) consultation de l'historique de vos demandes de congés de formation.



**Très signalé :** Avant de saisir votre demande de congé de formation, vous devez consulter, vérifier et certifier votre historique de congés.

### CONFIRMATION ET SAISIE DE L'HISTORIQUE

Congés formation obtenus et connus de l'administration

Aucune donnée

Congés formation obtenus ou refusés non connus de l'administration **AJOUTER**

Nombre de refus opposé par l'administration : **0**  
*En cas de contestation, veuillez prendre contact avec votre service de gestion.*

Aucune donnée

Je certifie exact l'ensemble des informations relatives à mon historique de congés formation, obtenus et/ou refusés

**Seuls apparaissent les congés de formation déjà accordés.**

Dans tous les cas, vous devez certifier les données contenues dans l'historique pour accéder à la saisie de la demande.

Je certifie exact l'ensemble des informations relatives à mon historique de congés formation, obtenus et/ou refusés  FAIRE UNE DEMANDE →

Saisie de la demande de congé de formation :

**DEMANDE DE CONGÉ DE FORMATION**

Veillez sélectionner la population vous concernant.

Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH)  
Demande non réalisée  
Campagne ouverte du 17/10/2021 au 25/10/2021. →

Votre demande est composée de 5 rubriques à compléter et à valider

- 1- La formation souhaitée
- 2- Les modalités de la formation: période précise avec des dates précises.
- 3- Le projet personnel : la lettre de motivation **est une pièce obligatoire** ; une attestation d'agrément sera jointe à la demande **si l'organisme de formation retenu est un organisme privé**
- 4- Renseigner l'adresse professionnelle de votre chef d'établissement ou de votre directeur d'école
- 5- Vérifier le récapitulatif de la demande

**DEMANDE DE CONGE DE FORMATION**

Population : Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) ← RETOUR AUX POPULATION

✓ Formation souhaitée ———— ✓ Modalités de la formation ———— ✓ Projet personnel ———— 4 Récapitulatif

**Formation souhaitée**

Nature de la demande	Autre motif
Organisme de la formation	Autre organisme de formation
Dénomination de la formation	Autre formation
Précision relative à la formation	---
Formation en breton	Non
Type de la demande	1ère demande

**Modalités de la formation**

Temps hebdomadaire	4 jours
Précision relative au temps hebdomadaire	---
Début du congé	01/09/2022
Fin du congé	30/06/2023
Durée du congé	10 mois et 0 jours
Modalité de rémunération du congé	Non rémunéré
Précision relative à la rémunération	---
Suite d'un congé obtenu l'année précédente	Non

**Projet personnel**

XXXXXX

**ATTENTION** : Cocher la case "je ne sais pas qui est mon supérieur hiérarchique".



**A noter :** vous pourrez modifier, compléter ou annuler votre demande pendant toute la durée de l'ouverture de l'application

Après la fermeture de l'application, vous pourrez consulter votre demande.

### **Conseil et assistance technique**

Pour toute question relative à votre demande de congé de formation, le service est à votre disposition:

- par courriel à l'adresse [ce.aesh@ac-rennes.fr](mailto:ce.aesh@ac-rennes.fr)
- par telephone au 02 23 21 74 09

Pour tout problème technique, vous pourrez joindre la plate-forme d'assistance : <http://assistance.ac-rennes.fr>